



Commune de Neewiller près Lauterbourg

2 Place de Saint-Sulpice-les-Feuilles

67630 NEEWILLER près LAUTERBOURG

www.mairie-neewiller.fr

Tél. 03 88 94 81 11 Fax 03 88 94 68 09

Courriel : neewiller@wanadoo.fr

ARRETE

portant mise à jour du plan d'occupation des sols

LE MAIRE,

- Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article R.123-22 ;
- Vu plan local d'urbanisme approuvé le 26 avril 2006 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 31-08-2006 décidant d'instaurer le droit de préemption urbain
- Vu le dossier annexé ;

A R R E T E :

- ARTICLE 1 :** le plan local d'urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté afin d'y reporter le périmètre du Droit de Préemption Urbain.
- Le plan de zonage annexe 1 échelle 1/2.000ème est modifié à cet effet.
- ARTICLE 2 :** Le plan local d'urbanisme mis à jour est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera affiché **pendant une durée d'un mois** à la mairie.
- ARTICLE 4 :** Copie du présent arrêté sera transmise à :
- M. le Préfet du Bas-Rhin,
 - M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Wissembourg.

Fait à Neewiller près Lauterbourg, le **14 SEP. 2006**

LE MAIRE,

Bernd BAUMANN